

ACEPP 33/47

Association des Collectifs
Enfants Parents Professionnels



ACEPP

ACEPP 33/47

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

23 JUIN 2022



L'ACEPP, c'est un projet associatif

OUVERTURE &
ACCESSIBILITÉ

COOPÉRATION
& PARTAGE

CO-ÉDUCATION

CITOYENNETÉ

INNOVATION &
EXPÉRIMENTATION

PROFESSIONNALISATION
DES PROFESSIONNELS



DES VALEURS

Un projet associatif avec un objectif principal



FAVORISER L'IMPLICATION DES PARENTS

- Accompagnement à la parentalité,
- Coéducation dans un lien parents-professionnels,
- Parents acteurs de leurs territoires,
- Parents citoyens dans un partenariat Parents-Professionnels-institutions,
- Pour le maintien du lien social dans un ancrage local.

**AGIR ET VIVRE
ENSEMBLE
AUTOUR DE
L'ENFANT**

L'ACEPP 33/47

L'ACEPP 33/47 est une des 25 antennes de l'ACEPP - fédération nationale des lieux d'accueil petite enfance et initiatives gérées par des associations de parents



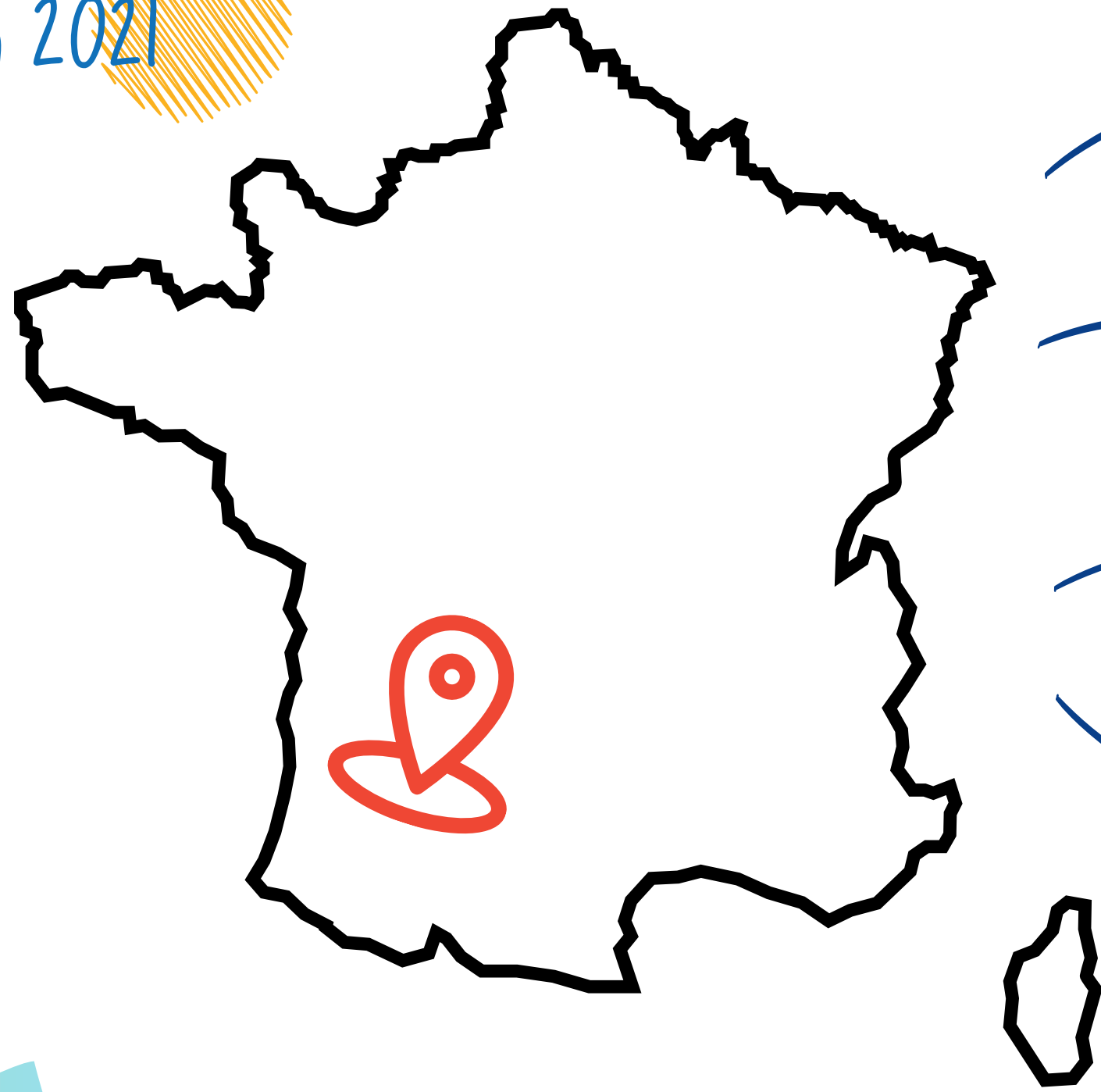
- Membre du CA de l'ACEPP et de commissions de travail nationales
- Participation à des journées de formations, d'information, d'échanges et de débats inter fédérations

Agréée Association de Jeunesse et d'Éducation Populaire

Adhérent



En 2021



44

associations adhérentes
en **Gironde**

2

associations adhérentes
dans le **Lot et Garonne**

2

association adhérentes
dans **Les Landes**

1

association adhérente
en **Dordogne**

+ de 2600

places d'accueil

+ de 900

emplois

+ de 4000

familles

64

établissements



UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de **7 bénévoles parents et professionnels** dont un bureau de 4 membres.

UN COMMISSAIRE AUX COMPTES



UNE ÉQUIPE DE 6 PERMANENTS EN CDI

- **1 Directrice**
- **1 Chargée de mission formation**
- **1 Formatrice/Accompagnatrice**
- **1 Chargée de mission Service Appui à la Gestion Associative (SAGA)**
- **1 Assistante administrative**
- **1 Comptable (4h par semaine)**
- **1 Collègue en arrêt longue maladie**

SOIT
5 ETP



Les Moyens

FORMATION

Référencement
QUALIOPI et
labellisation IPERIA
Formations collectives
et sur site

SAGA

Un SERVICE d'APPUI
à la GESTION
ASSOCIATIVE

ANIMATION ET
ACCOMPAGNEMENT DU RÉSEAU
MUTUALISATION
INNOVATION ET
EXPÉRIMENTATION

Les temps forts 2021



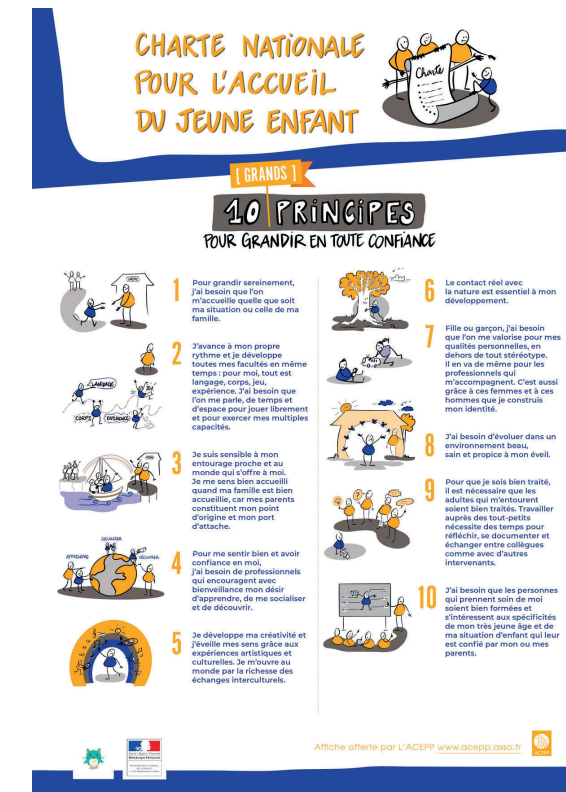
TRAVAIL D'ÉBAUCHE
DU NOUVEAU LOGO



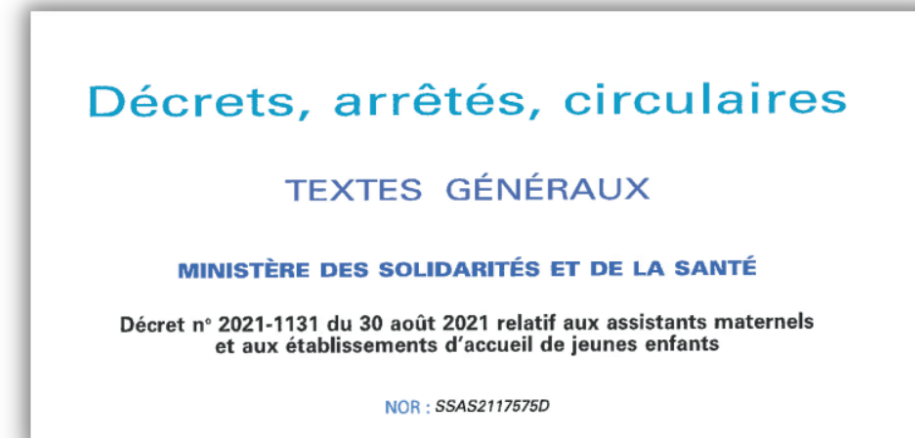
TRAVAIL ET ACTION SUR L'ACCUEIL DU JEUNE
ENFANT ISSU DE FAMILLES PRECAIRES



LABEL QUALIOPi
JUILLET 2021



ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN OEUVRE DE
LA CHARTE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT



LOI NORMA

Maintien du lien entre le CA et l'équipe du 33/47 ainsi qu'avec l'ensemble du réseau



Rapport d'activités

2021



Enjeux et Actualités

La Loi NORMA - Mise en place d'ici
septembre 2022

La loi ESSOC - Le Cadre national
La Charte Nationale pour l'accueil
du jeune enfant à mettre en oeuvre

**Revalorisation des diplômes des
métiers de la petite enfance** dans le
cadre de la convention ALISFA.

Pénurie de professionnels de la Petite Enfance

Une **demande de rentabilisation
accrue** des Établissements d'Accueil
des Jeunes Enfants **au détriment de
l'accueil et du projet associatif.**

**Les entreprises privées à but lucratif
avec une multiplication des appels
d'offres** (autre vision des services,
mise en concurrence)

Dans ce **contexte de technicité accrue** en termes de gestion
financière et humaine pour des bénévoles :

- Difficulté pour les parents/bénévoles à assurer sereinement leurs fonctions.
- Usure des professionnels.



La formation

Les réponses apportées par la formation

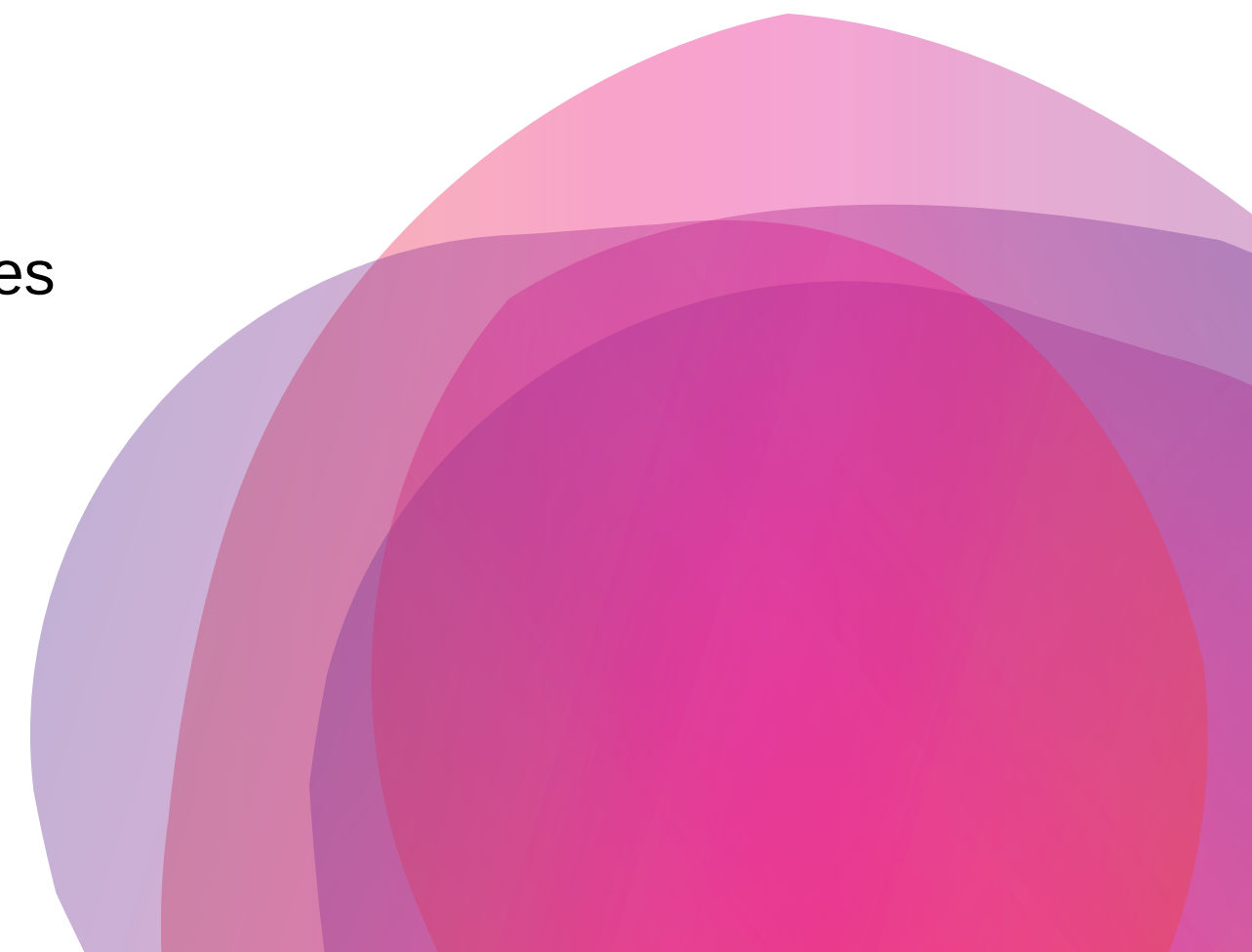
Montée en compétences des professionnels - Formation Continue pour soutenir et favoriser la professionnalisation des salariés à travers des formations adaptées aux évolutions des métiers.

704 contre 397
en 2020

stagiaires/an

8424 contre 3621
en 2020

heures stagiaires



Quelques chiffres en 2021



137 gestionnaires ont bénéficié d'une formation chez nous dont :

- 82 associations
- 46 collectivités et institutions
- 6 privées
- 1 personne individuelle

46

formations sur site

3

formations proposées pour les assistantes maternelles

23

assistantes maternelles

Taux de satisfaction des formations: 99%



Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Pour les actions de formation

L'ACEPP 33/47 est certifiée **Qualiopi** depuis **juillet 2021**.
Cette certification signifie que depuis janvier 2022, nous
avons l'assurance de la continuité des financements des
formations et du processus qualité de la formation mis
en œuvre à l'ACEPP 33/47.

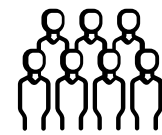
ACEPP 33/47 : organisme de formation

Labellisée **IPERIA**



Mission Référent Régional

Reconduction de la mission par la branche professionnelle ALISFA



PUBLIC

EAJE, Centres Sociaux,
Associations de Développement
Social Local



TERRITOIRES COUVERTS

Les départements de l'ex Aquitaine :
Dordogne, Lot-et-Garonne, Gironde,
Landes, Pyrénées Atlantiques.



MISSIONS

Axe 1 : Initier une démarche d'observation emploi-formation afin d'alimenter la CPNEF sur les évolutions des activités, de l'emploi et de la formation des structures de la branche dans son territoire

Axe 2 : Faciliter l'accès à la formation et à la qualification en référence aux objectifs définis dans l'Accord Formation

Axe 3 : Promouvoir l'emploi dans la Branche

Axe 4 : Faciliter les initiatives en matière d'emploi/formation

Depuis mai 2016, la
CPNEF a confié à
l'ACEPP 33/47 la
MISSION
RÉFÉRENT
RÉGIONAL pour la
branche ALISFA

Les actions phares en 2021

Poursuite du travail engagé dans **les 2 contrats régionaux de filière** en Nouvelle-Aquitaine où la branche est signataire (groupe VAE, la question de la pénurie de professionnels est évoquée dans ces instances).

Animation de réunions d'informations sur la réforme de la formation professionnelle spécifique ALISFA avec l'OPCO Uniformation, à destination des employeurs et aussi des réunions spécifiques pour les salariés (plan de développement des compétences, alternance, dispositifs pour les salariés...).

Réponse aux sollicitations individuelles des structures.

Clôture du dispositif VAE renforcée Auxiliaire de puériculture

Mise en œuvre de **formation dans le cadre de financement actions collectives territoriales** (7 actions déployées, 40 jours et 98 participants).

Poursuite du projet d'accompagnement de formation et de mutualisation sur la santé environnementale, financée par l'ARS.





Le Service d'Appui à la Gestion Associative
SAGA

Les réponses apportées par le Service d'Appui à la Gestion Associative

Soutenir et accompagner les acteurs associatifs à assurer leurs **fonctions de gestionnaire et d'employeur.**

Renforcer la compétence technique des bénévoles des associations.

Aider à la prise de décision.

Garantir la **continuité et la fiabilité de la gestion.**



Comment ?

Appui et conseil sur l'organisation d'une comptabilité sur site

Transfert des données à l'expert-comptable et lien avec le commissaire aux comptes pour la réalisation des états financiers (compte de résultat, Bilan, ...)

Elaboration d'un point budgétaire à la mi-année

Accompagnement Comptable

Aide à l'élaboration des documents de bilan "CAF" et autres partenaires financiers

Conseils en suivi de gestion et de trésorerie avec mise à disposition d'outils de suivi.





Et Aussi :

Appuis et conseils en lien avec **le droit du travail et la Convention Collective ALISFA.**

Établissement des **bulletins de salaires** conformément aux exigences de la CCN.

Accompagnement Paie

Établissement des différentes **déclarations de charges sociales** mensuelles, trimestrielles et annuelles.

Prise en charge de la **gestion administrative des arrêts maladies.**





Et Aussi :

Aide à la préparation et à l'élaboration d'un **budget prévisionnel** en lien avec le projet associatif.

Mise en place des **outils de suivi du budget prévisionnel**.

Accompagnement Gestion Prévisionnelle

Aide à l'élaboration et au suivi d'un **plan de trésorerie**.

Aide à la **communication sur l'évolution du budget**.



Le SAGA en 2021

5

associations en comptabilité ont
été accompagnées,
soit **8 établissements**

10

associations accompagnées en
paie soit **17 établissements**

2125

bulletins de salaire traités





SAGA



Témoignage

Ulric JASSAUD

PRESIDENT LES PTITS FUTES



Témoignage



SAGA

Rémi TREMOUILLES
DIRECTEUR AGEAC CSF CANAILLOUS



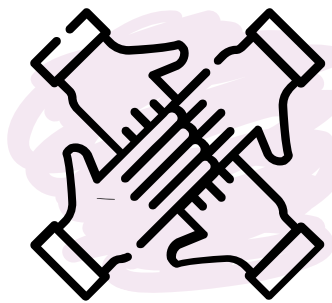
L'Animation de réseau

Avec quels Objectifs ?

L'objectif étant de nourrir la mise en réseau au travers de partages d'expériences, d'outils et de savoir-faire.



REMETTRE L'ENFANT ET LA FAMILLE AU **CŒUR DES PROJETS**



VALORISER ET PRÉSERVER LA GESTION ASSOCIATIVE - **LA PARTICIPATION DES PARENTS** VECTEURS DE LIEN SOCIAL - DE SOLIDARITÉ



VALORISER **LA PLACE DES BÉNÉVOLES** COMME ACTEURS SUR LES TERRITOIRES



PRÉSERVER **LA QUALITÉ D'ACCUEIL DES ENFANTS, DES FAMILLES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES ÉQUIPES**

Contexte

Août 2021 **Loi Norma**

Pénurie de professionnels

2021 année charnière

Revalorisation des diplômes d'EJE dans
la convention collective ALISFA.

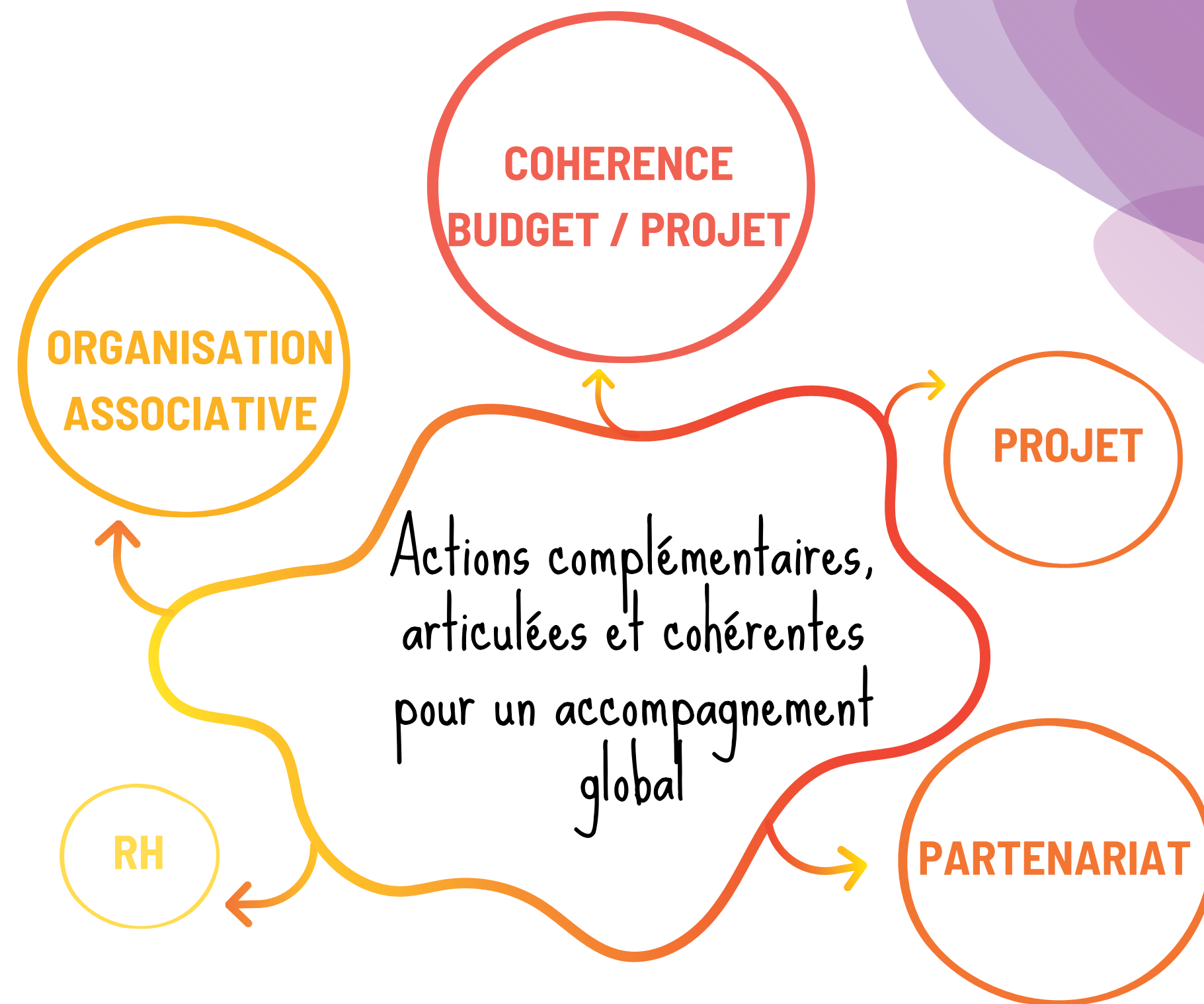


Accompagnements individualisés

2 Accompagnements aboutis

4 Accompagnements en cours

2 Accompagnements débutés



2022:

6 accompagnements individualisés se poursuivent.

Développement des actions collectives ciblées pour des problématiques communes à certaines associations.



Dans un partenariat étroit avec l'association, les partenaires institutionnels et politiques du territoire

Pour garantir une cohérence d'accompagnement, facilitatrice de la résolution des problèmes rencontrés et seul gage de réussite des accompagnements.

En cohérence avec les besoins - l'évolution et le projet du territoire.

En collaboration étroite bénévoles - direction - équipe.



Groupes de travail et rencontres du réseau en 2021

Présentation du partenariat avec les associations BIC et REAGIR

Pauses cafés virtuelles entre directeurs

L'ACEPP 33/47 a proposé :

Accompagnement collectif autour de la revalorisation des EJE
4 groupes soit 15 associations

Les partenaires ont proposé :

CAF - Visio plan rebond

Acepp nationale - Cycle de mini-conférences :

- «Parlons du genre»,
- «Le burn-out parental»,
- «L'accueil des enfants en situation de handicap : un regard philosophique».



UNE PETITE PAUSE CAFÉ?

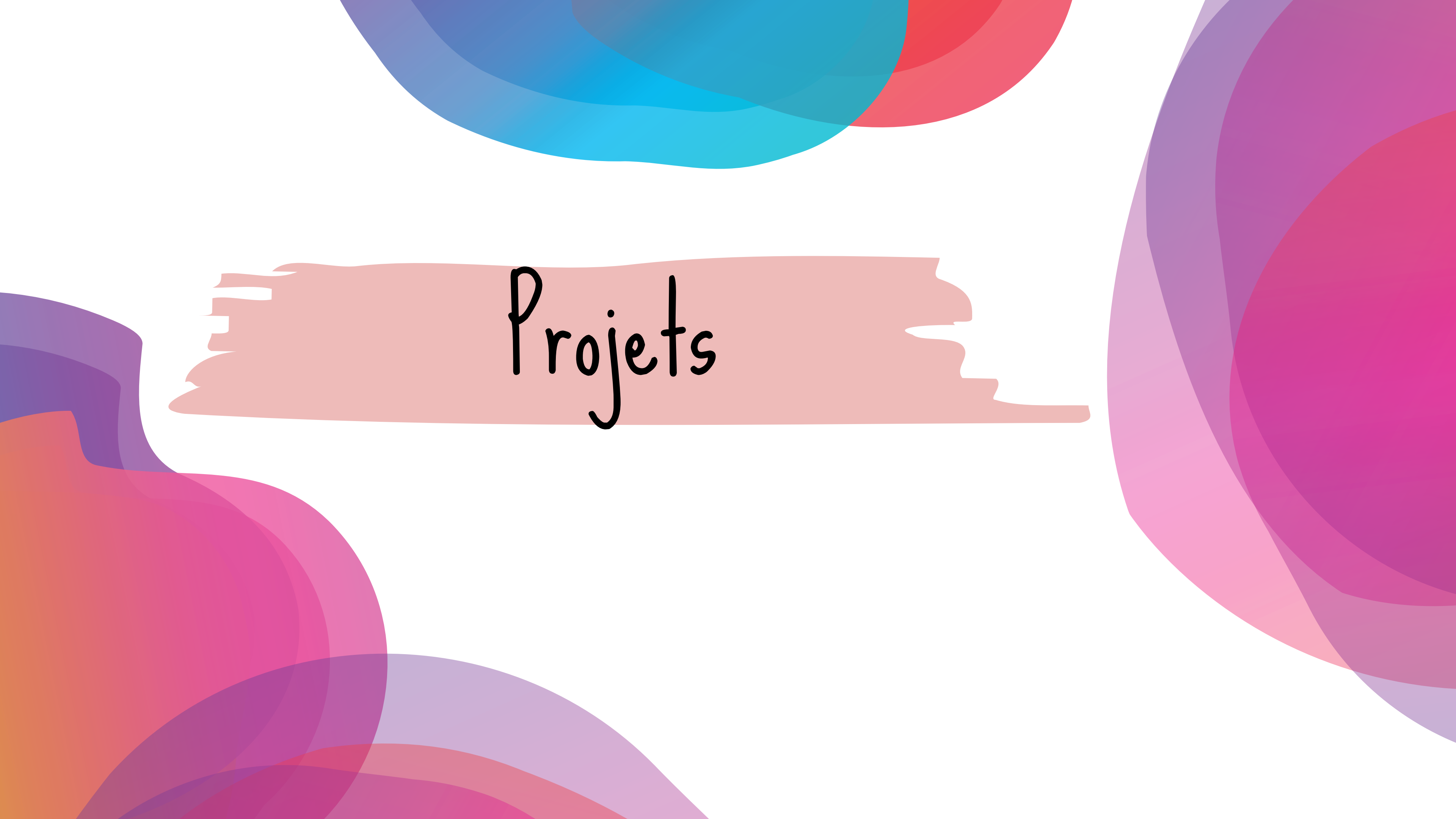
Chers adhérents,

En cette période où il est bien compliqué de maintenir le lien social tel que nous l'avons connu, nous souhaitons vous proposer des temps de rencontres et d'échanges informels autour d'un café virtuel.

Retrouvons-nous le **31 mai** et le **14 juin** pour une visio de 30 min à 1h maximum et choisissez le jour et l'heure qui vous convient via le lien joint dans le mail

A très vite !!

En 2022 développement de l'animation de réseau des bénévoles à partir du dernier trimestre 2022.



Projets

Projet: stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté

Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté
Formation des 600 000 professionnels de la petite enfance

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Objet de l'appel à projet régional :

Soutenir la formation des professionnels de la petite enfance et innover dans les projets pédagogiques et modes d'accueil des enfants issus de familles défavorisées.

Objectif du projet de l'Acepp 33/47 soutenu par la région :

Accompagner et former les professionnels et parents bénévoles des EAJE associatifs dans une démarche d'évolution et d'adaptation de l'accueil des enfants de familles en situation précaire.

5 associations au sein du projet

DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, L'ACEPP 33/47 ORGANISE UNE

CONFÉRENCE - DÉBAT

**Petite enfance et pauvreté :
Quelle place et quel regard dans notre société?**

LE MARDI 12 OCTOBRE 2021
13H30 – 16H00

Rendez-vous à 13h00 pour l'accueil café
au 48 rue Ferdinand Buisson 33130 Bègles

Les places sont limitées! Inscription avant le 04/10/2021 via le lien
<https://urlz.fr/gtPJ>

Contact : Caroline Gofron – acepp33.47gofron@orange.fr
ACEPP 33/47 - 48 rue Ferdinand Buisson - 33130 BEGLES - Tél. : 05 56 49 16 42 - Mail : acepp33.47@orange.fr

**Lancement du projet en
octobre avec une conférence**

2022

4 formations
1 journée sur l'accueil occasionnel
animée
par la CAF et la PMI .

**Octobre conférence ouverte à
tous avec l'intervention d'ATD
Quart monde**



Projet MAM municipale Bordeaux / BIC :

Projet expérimental avec **la commune de Bordeaux et l'association BIC**

Mettre en place un parcours de formation autour des métiers de la petite enfance et plus spécifiquement sur le métier d'assistant maternel en MAM.

Le public ciblé personnes en parcours **d'insertion chez BIC**

Le parcours devrait débuter en octobre 2022.





PERSPECTIVES ET MOYENS
2022

PERSPECTIVES

Être en veille sur
les annonces
gouvernementales
et les différents
protocoles.

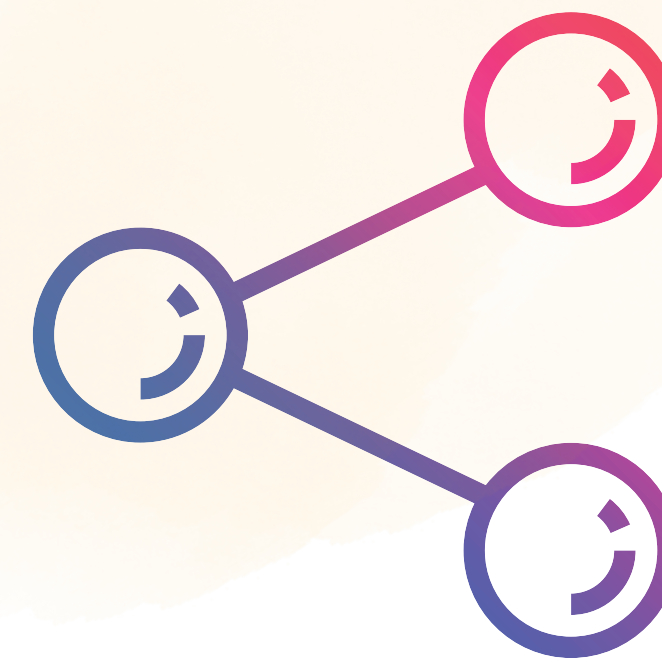
Poursuivre le projet
ARS

Intégrer et participer le Comité Départemental
des Services aux Familles:



L'ACEPP33/47 a fait acte de sa candidature le 12 Mai 2022

**Maintenir le lien avec le
National et l'ensemble
des Fédérations.**



Animer l'ensemble du réseau :
directrices, parents
gestionnaires et institutions par
le biais de visio-conférences.



PERSPECTIVES

Reprendre les **formations collectives des bénévoles** pour favoriser le lien et les échanges entre bénévoles.

Accompagner sur demande les associations qui seront confrontées à répondre aux **appels d'offres** pour une mise en DSP.

Travail collaboratif **avec l'UDAF**

Mobiliser et informer le réseau sur la loi NORMA.

Accompagner et **former les associations** afin de mettre en œuvre **La Charte de l'Accueil du Jeune Enfant.**

Certification "gérer et animer une crèche à gouvernance participative"

Poursuivre le travail partenarial avec la CAF 33 sur la "mise en garde" de la situation de certaines crèches associatives (difficultés financières, essoufflement, burn-out des équipes, perte de sens du projet...).

Pouvoir à nouveau répondre à des demandes **d'interventions extérieures** : accompagnements d'établissements à gestion directe, animation de cafés de parents, conférences ...



Au niveau de la Fédération

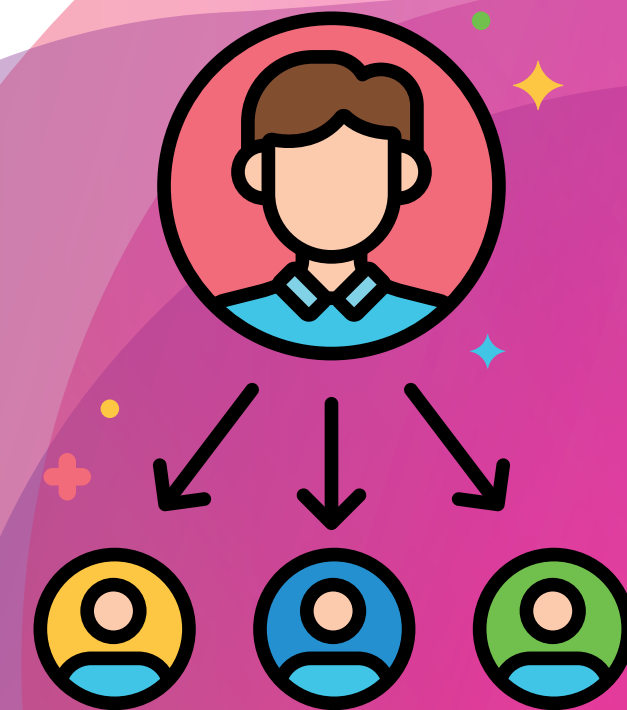
ORGANISER DES CONFÉRENCES THÉMATIQUES

DÉVELOPPER ET TRAVAILLER LA COMMUNICATION

Arrivée d'une nouvelle salariée,
Nadia NADIR, sur les **pôles**
Formation et Communication en
Mai 2022.

Faire vivre le Site internet

**Développer les outils de
communication**



Les bénévoles

REPRENDRE LA FORMATION DES BÉNÉVOLES À DISTANCE ET SUR SITE

Mobiliser les professionnels et les bénévoles des structures pour avoir **1 ou 2 représentants** par territoire siégeant à **l'ACEPP 33/47**



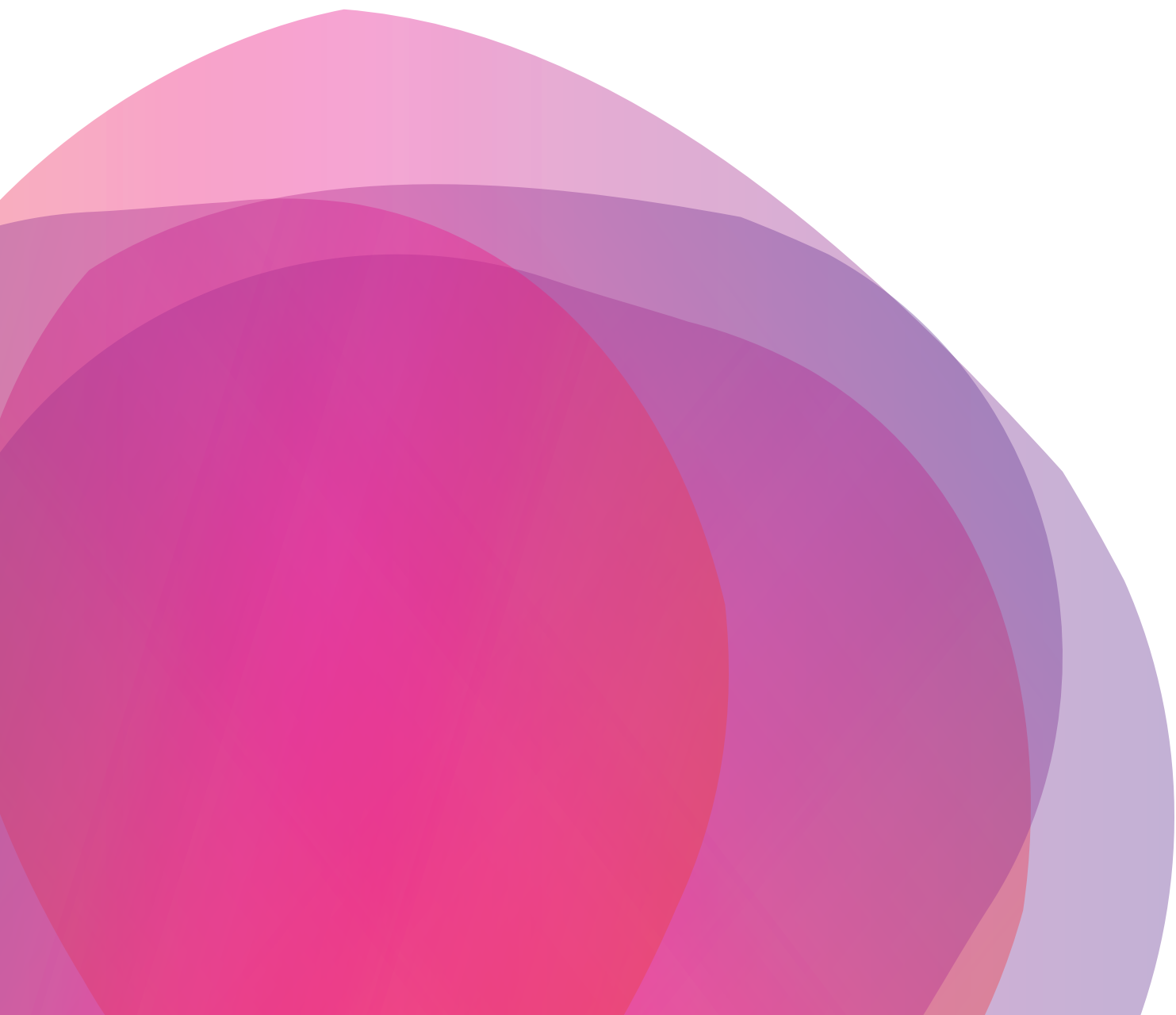


Faire réseau : se faire connaître

Être mieux reconnue par les collectivités locales
et l'ensemble des nouveaux parents sur chaque territoire

EN TANT QU'ACTEUR DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE

COMME VECTEUR DE LIEN SOCIAL, DE
SOLIDARITÉ, DE CITOYENNETÉ



CONCLUSION pour l'année 2021

Cette année 2021 a été marquée par un contexte toujours complexe et fragile pour les crèches associatives de notre réseau.

Evolutions législatives et réglementaires importantes

Souffrance des équipes en place

Forte évolution et fragilisation des familles

Difficultés financières

Pénurie très préoccupante des professionnels formés

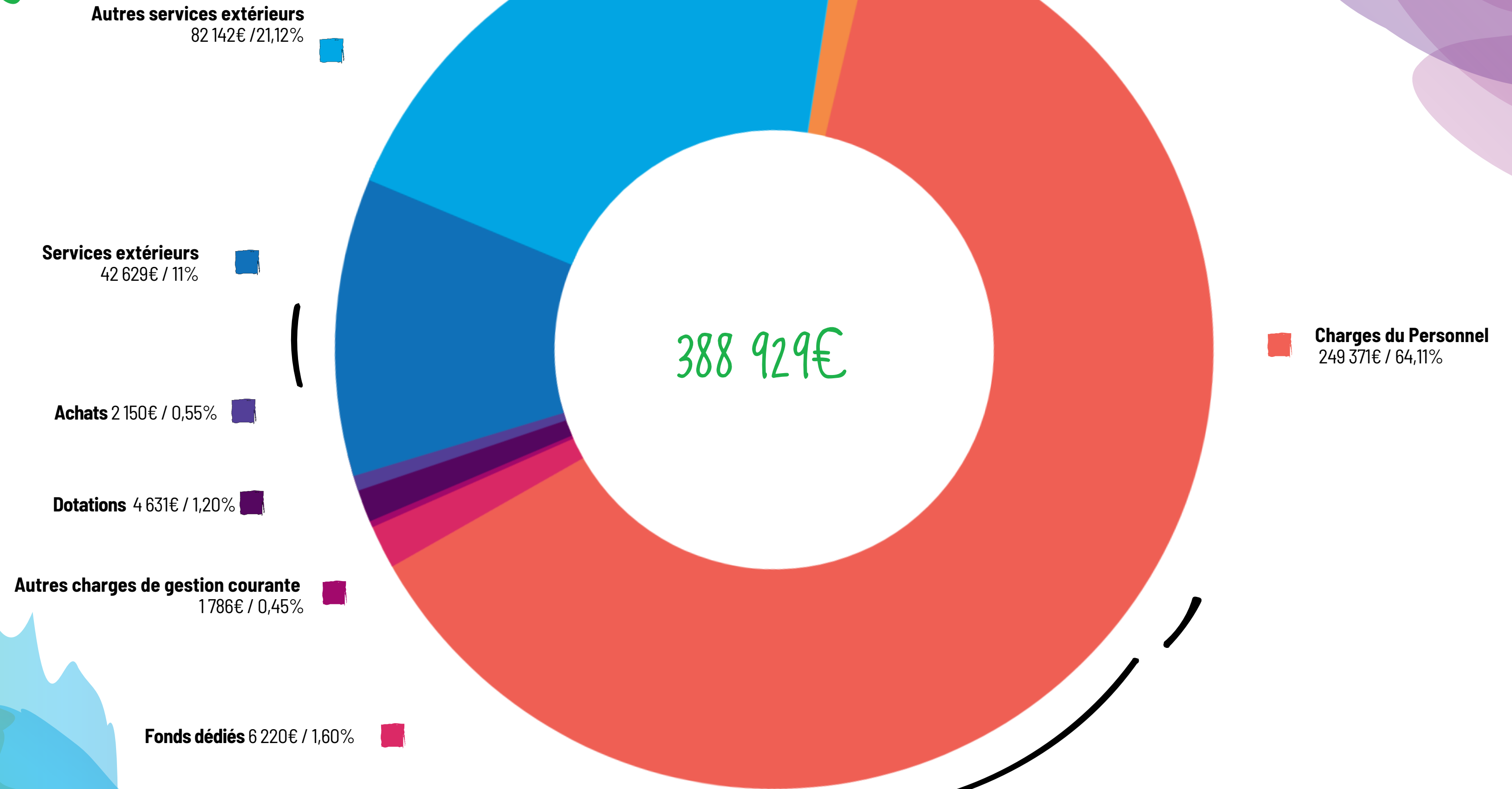
Perte de sens dans les projets pour les gestionnaires et les équipes

Densification des modes d'accueil



Budget 2021

Charges 2021



Produits 2021

Transfert de charges 11 437€ / 2,50%



Reprise 2 586€ / 0,56%



Produits financiers 512€ / 0,11%



Produits exceptionnels 4 392€ / 0,95%



Cotisations 22 096€ / 4,8%



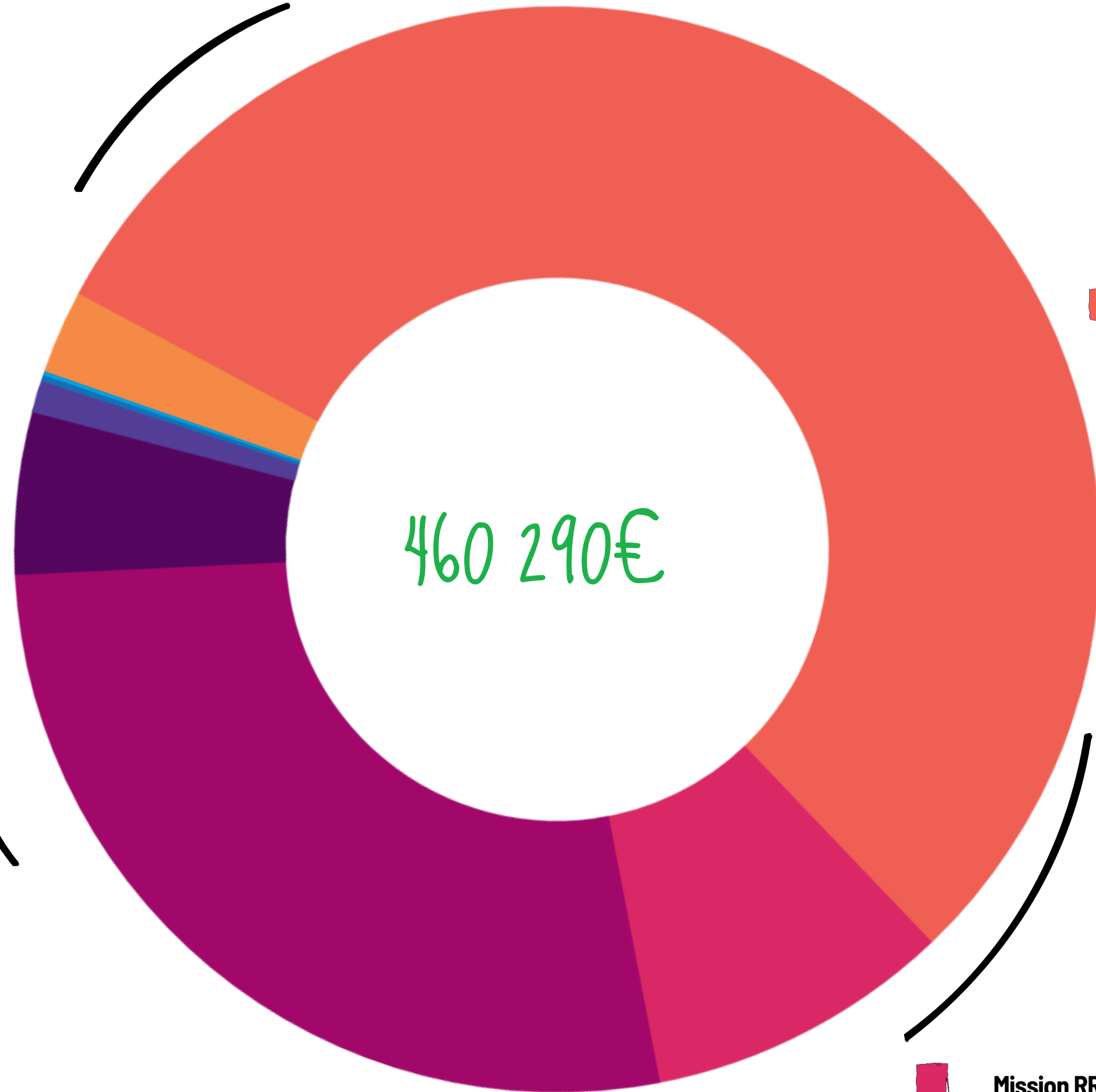
Subventions d'exploitation 125 107€ / 27,18%



Prestation de services
252 421€ / 54,83%



Mission RR 41 739€ / 9,06%



Analyse du budget 2021

RÉSULTAT POSITIF

Le résultat dégagé au cours de l'exercice est **excédentaire de 71 362 €**.
Il est proposé de l'affecter au compte des réserves qui sera ainsi porté à 287 000 €.

CHARGES : +14,60%

Passent de 338 613 € en 2020 à 388 042 € en 2021.

Cette augmentation s'explique par le nombre de formations réalisées. Cela a généré plus d'intervenants et de frais annexes.

PRODUITS : +38,62%

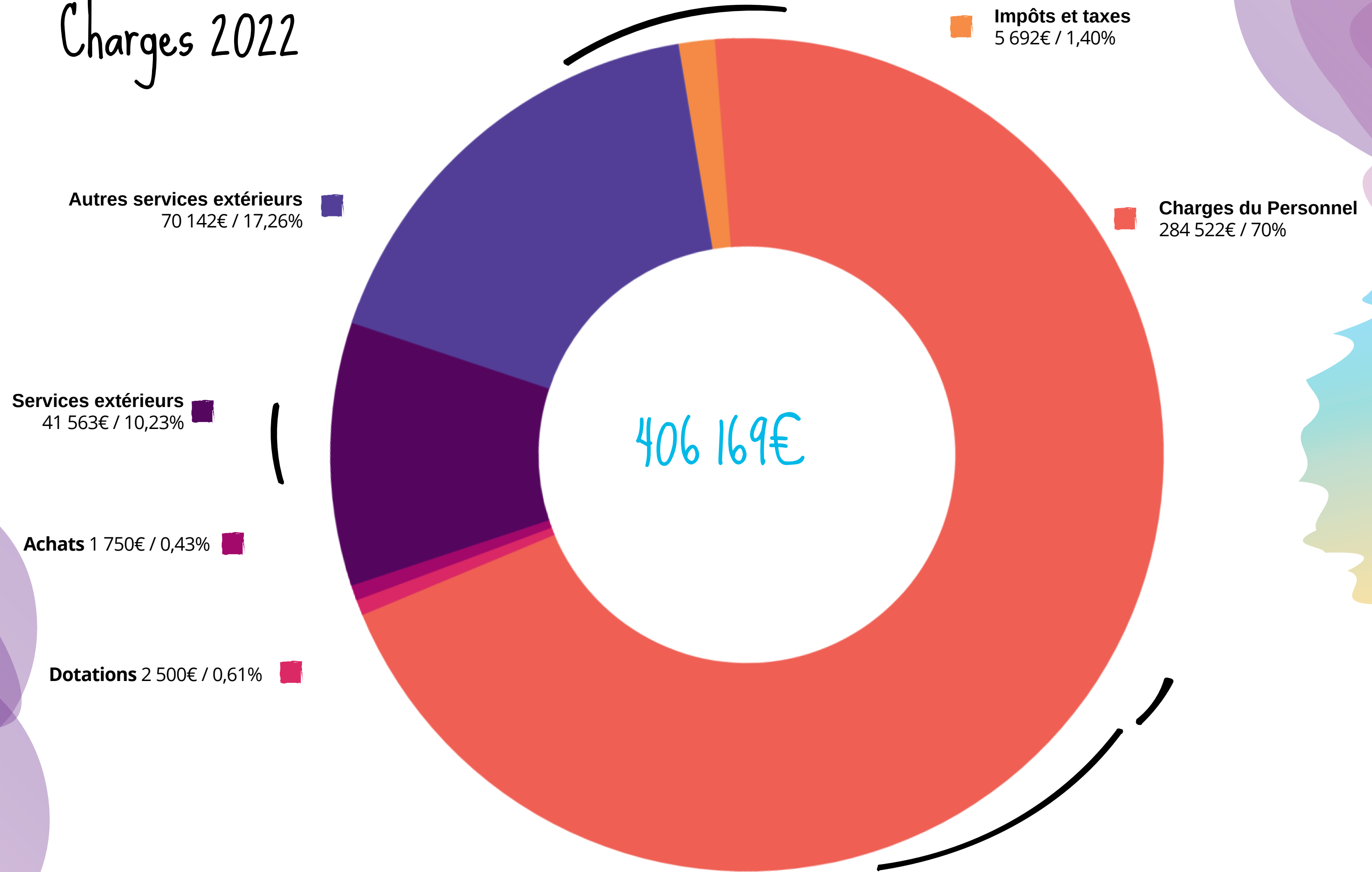
Les produits d'exploitation passent de 328 522 € à 455 387 €.

Ils sont liés à la reprise des formations en raison d'une amélioration du contexte sanitaire. Les produits de la formation ont progressé de 131,06%. L'ACEPP 33/47 a eu également **un soutien du Département plus important passant de 25000€ à 40000€.**

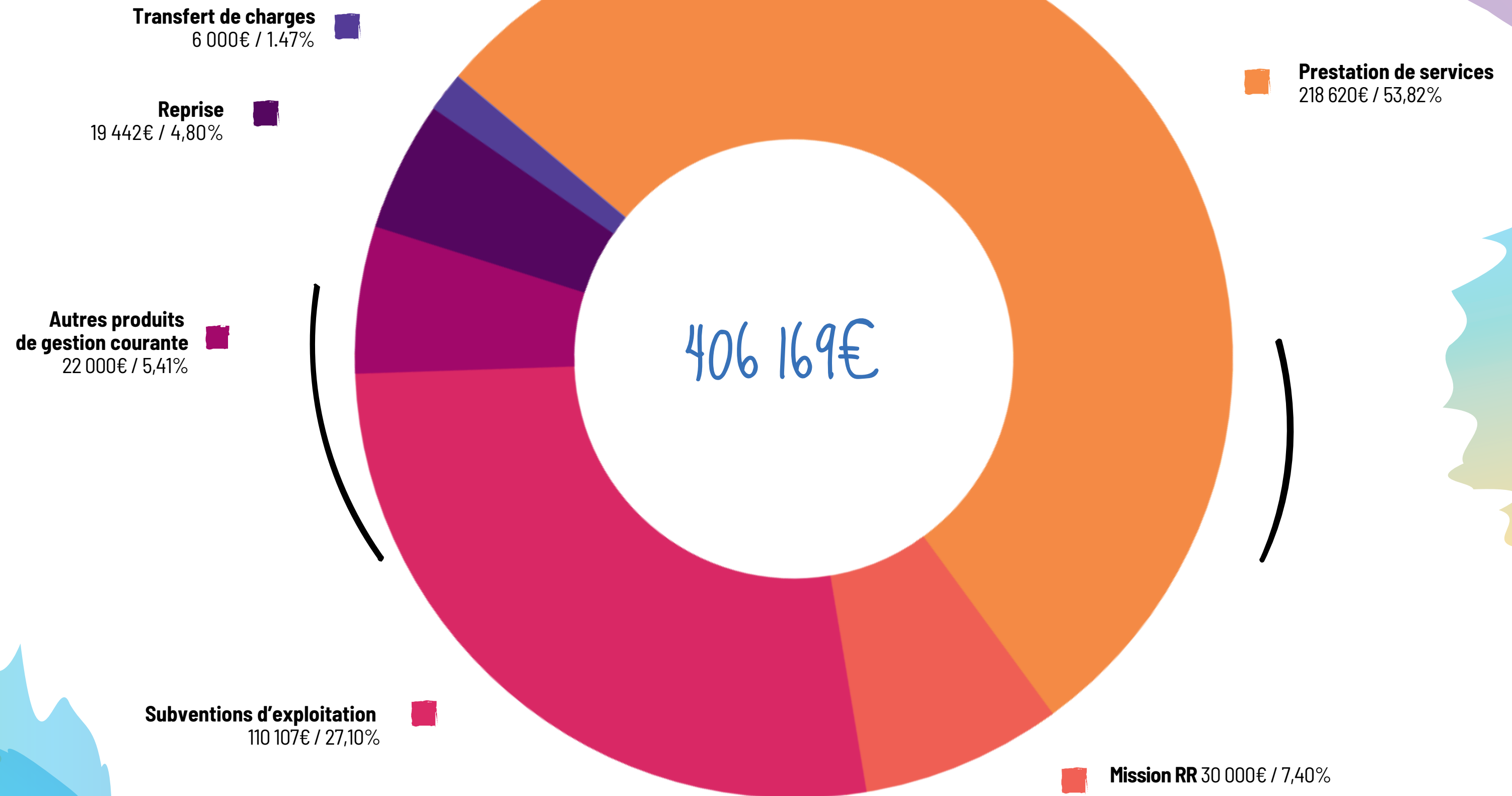


Prévisionnel 2022

Charges 2022



Produits 2022



ACEPP 33/47

Association des Collectifs
Enfants Parents Professionnels



MERCI

Des questions pour nous ?